

BIOGRAPHIE DE SERGE GUINCHARD



Né le 9 mai 1946, à Lyon 4^{ème}, Serge GUINCHARD est marié et père de 3 enfants nés en 1973, 1975 et 1981. Etudes secondaires et supérieures à Lyon (boursier de l'Etat). Deux fois lauréat du concours général des Facultés de droit et six fois lauréat de la Faculté de droit de Lyon. Lauréat de l'Académie de législation, du Centre français de droit comparé, du Conseil supérieur du notariat, de l'Association nationale des docteurs en droit et de l'Académie des sciences morales et politiques. Commandeur des palmes académiques. Chevalier de la Légion d'honneur. Médaille d'honneur du Barreau de Paris et de la chambre nationale des avoués près les cours d'appel.

Docteur d'Etat en 1974, agrégé des Facultés de droit en décembre 1975 (droit privé et sciences criminelles), Serge GUINCHARD a successivement été professeur aux Facultés de droit de Dakar (1975-1980, où il a enseigné le droit musulman et publié un traité de droit successoral sénégalais musulman) et de Lyon (dont il fut le doyen pendant plus de six ans), avant d'intégrer, en 1988, l'université Panthéon-Assas (Paris 2). Il a été en outre directeur des études de droit à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, du 1^{er} septembre 2000 au 30 juin 2003. Il a dirigé, à l'université Paris 2, pendant dix ans (1990-2000) le plus important Institut d'études judiciaires de France pour la préparation des étudiants au concours d'entrée dans la magistrature et à l'examen d'entrée dans un centre de formation professionnelle d'avocats, puis du 1^{er} octobre 2001 au 20 juillet 2003, le Centre de formation permanente, en axant son action sur le développement de l'apprentissage dans le supérieur et l'insertion professionnelle des jeunes adultes.

Spécialisé dans les questions qui touchent à la justice et au droit du procès, il a fondé les revues « *Justices* », puis *Culture Droit*, et créé, dès 1995, à Paris 2, le premier diplôme d'études approfondies (master 2 recherche) dans le domaine de la justice et du droit du procès. Il est l'auteur, notamment, d'un précis d'*Institutions judiciaires* (8^{ème} édition en septembre 2005, ouvrage traduit en chinois), d'un précis de *Procédure civile* (27^{ème} édition en 2003, ouvrage traduit en chinois), d'un manuel de *Procédure pénale* (3^{ème} édition en octobre 2005, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, prix Henri Texier 2000 pour la défense de la liberté individuelle) et d'un précis de *Droit processuel/Droit commun et droit comparé du procès* (3^{ème} édition en février 2005). Direction de nombreux ouvrages collectifs, dont le fameux *Lexique des termes juridiques* aux éditions Dalloz (un million d'exemplaires vendus en 30 ans, 15^{ème} édition, juin 2005, ouvrage traduit en espagnol, japonais et portugais, traduction en arabe en cours), *l'Encyclopédie Dalloz de procédure civile*, les *Dalloz-Action de procédure civile et de voies d'exécution* et la collection de manuels *Hypercours* à destination des étudiants en droit. Président du Conseil scientifique de la revue *Droit et Procédure*.

Expert auprès du Conseil de l'Europe pour des questions de justice et de procédure, il donne régulièrement des conférences sur ces questions en France et à l'étranger (Allemagne, Australie, Belgique, Israël, Italie, Japon, Royaume Uni, Turquie, etc..).

Directeur de l'Ecole de formation du Barreau de Paris (1991-1993), membre du conseil d'administration de l'Ecole nationale de la magistrature de 1996 à 2000, il a participé aux travaux du GIP Justice de la Mission Droit et Justice, en tant que membre du conseil scientifique, du 1^{er} juin 2000 au 30 avril 2004.

Recteur de l'Académie de la Guadeloupe du 21 juillet 2003 au 20 juillet 2005.